

Deuxième publication

1.

Raison sociale (nom) et siège de la société anonyme dissoute: **S.I. Courfleuric B S.A. en liquidation, Lausanne**
2.

Décision de dissolution par: l'assemblée générale extraordinaire
3.

Date de la décision: 11.04.2003
4.

Echéance de préavis des créances: **16.06.2003**
5.

Adresse pour la déclaration des créances: Pierre Bonvin, liquidateur, p.a. Fival SA, Avenue C.-F. Ramuz 60, 1009 Pully
6.

Indication: *Il est instamment demandé aux créanciers de la société anonyme dissoute d'annoncer leurs prétentions.*
7.

Remarques: Ils sont informés que le liquidateur se réserve le droit de procéder à une répartition anticipée (art. 745 al. 3 CO)
- Pierre-Ami Berney, Notaire
1006 Lausanne
- (00983822)